

## Revêtement de sol en PVC hétérogène

## EXPONA LIVING

## 1. INFORMATION GENERALES

La mise en œuvre des revêtements de sol décoratifs doit être effectuée conformément au DTU 53.12. Le support doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art.

Pour une utilisation optimale et pour la préservation des qualités des revêtements de sol résilients, les mesures de préparation du support ainsi que la mise en œuvre des produits et la pose du revêtement de sol jouent un rôle extrêmement important. Les fabricants de produits de pose donnent des documentations détaillées sur les primaires, les ragréages, les sous-couches et les colles. Leurs instructions de mise en œuvre doivent être respectées. Toujours utiliser les produits d'un seul fabricant, provenant d'une seule et unique gamme, donc coordonnés.

Malgré des contrôles de qualité réguliers, d'éventuels défauts ne peuvent être totalement exclus. Avant la pose, vérifier donc que les éléments de revêtement proviennent tous du même bain, qu'ils correspondent au motif choisi et ne présentent pas de défauts. Après découpe et / ou pose, les réclamations relatives aux imperfections visibles ne pourront en aucun cas être prises en compte.

## 2. CONTROLE ET PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être contrôlé et préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.12. Il doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec, résistant à la traction et à la compression et être exempt de fissures. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art. En fonction du type de support, faire attention au taux d'humidité résiduelle admis et à d'éventuelles remontées d'humidité. Il est conseillé par objectflor que le taux d'humidité n'excède pas 2 % avant la pose.

Un support absorbant et une surface plane sont les conditions à un travail de pose de revêtement de sol conforme. Pour la pose d'un revêtement décoratif, l'application d'un ragréage de 3 mm est impérative.

Dans le cas d'un sol avec chauffage intégré, observer les réglementations en vigueur. La température en surface du revêtement ne doit pas excéder 27°C. Éteindre le chauffage au sol 48 heures avant la pose et le remettre 48 heures après la pose.

## 3. POSE

La pose doit également être effectuée conformément au DTU 53.12, dans les règles de l'art.

Les conditions climatiques ambiantes doivent impérativement être respectées: température au sol de 15°C minimum, température de l'air ambiant de 18°C minimum et 65 % maximum d'humidité relative de l'air.

Les revêtements de sol et produits de pose devront être acclimatés au minimum 24 heures avant la pose. Veiller à ce que les conditions climatiques ambiantes restent constantes pendant toute la durée de prise de la colle.

Il est recommandé de mesurer la surface à revêtir et de disposer les éléments de sorte que la proportion de découpes obtenue soit aussi faible que possible. En fonction de cette disposition, mettre ensuite en place un cordeau sur la longueur et la largeur de la pièce.

L'application de la colle sera effectuée – conformément aux directives de mise en œuvre du fabricant de colle – à l'aide d'une spatule dentelée. Il est impératif d'utiliser une colle acrylique ou bien une colle sèche issues de nos listes de colles recommandées spéciales EXPONA. Après un temps de gommage correspondant au type de colle utilisé, le revêtement de sol sera affiché dans le lit de colle, puis passé au cylindre de marouflage. Les dalles (lames) seront posées «en escalier» dans le lit de colle. Veiller à éviter tout «déalage».

Attention: le revêtement de sol devra être posé bord à bord, sans joint et sans tension!

Après une attente d'environ 45 à 60 minutes (en fonction des conditions climatiques ambiantes), le revêtement sera de nouveau marouflé au cylindre de marouflage.

Observer les préconisations de collage en vigueur!

Dans les domaines présentant une humidité de l'air élevée / des contraintes thermiques (par exemple dans les domaines à proximité de baies vitrées), utiliser impérativement une colle polyuréthane ou bi-composante.

Le revêtement ne pourra être sollicité qu'après prise complète et définitive de la colle.

Dans les zones avec des baies vitrées, vérandas ou bien fenêtres avec exposition directe du soleil, nous recommandons d'utiliser une protection anti-UV appropriée.

**Pour plus d'informations, contacter notre Service Technique. Respecter nos Instructions de nettoyage et d'entretien!**

**Respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.**